

# La Tribune

Hebdomadaire indépendant d'analyse et d'informations

Accrochage à Lenzereb

L'armée mauritanienne remporte une bataille

## Otages : Quoi après la libération de Pierre Camatte ?

*La France a finalement obtenu la libération de son ressortissant retenu en otage par un groupe de AQMI (Al Qaeda au Maghreb Islamique) depuis le 26 novembre dernier. Enlevé au Mali, Pierre Camatte a été échangé contre quatre combattants de l'organisation arrêtés en avril 2009 par une patrouille malienne dans le nord du pays. Après un simulacre de procès, les quatre combattants - deux algériens, un mauritanien et un burkinabé - ont été condamnés à six mois de prison, peine qu'ils ont déjà purgée. Ils ont été immédiatement libérés et acheminés vers le nord du Mali, là où l'organisation terroriste a ses bases.*

*Lire pages 5-6 et 7*



### Lutte contre les MGF

## LES FEMMES À LA CONQUÊTE DE L'INTÉGRITÉ CORPORELLE

La semaine passée, des étudiantes avaient organisé une conférence de presse dans une des facultés de l'université de Nouakchott. Au menu de la rencontre avec les journalistes : la question des mutilations génitales féminines. Au-delà du souci que cette pratique ancestrale constitue pour les jeunes générations, c'est le caractère tabou du phénomène qu'il est question de lever. Les MGF qui consistent à supprimer une ou plusieurs parties de l'organe génital de la femme, sont depuis quelques années indexées comme pratique néfaste par des associations féminines, des féministes d'Afrique et d'ailleurs, des ONG et des personnes de bonne volonté.



L'objectif est que les murs du silence entourant cette coutume soient fissurés et même qu'ils tombent afin de sauver toutes celles qui en sont victimes. En Mauritanie, le Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine (SECF), fait déjà de la lutte contre l'excision une de ses principales préoccupations. Le SECF a décidé de combattre l'excision dans les régions où sa pratique persiste encore. Et ce suite aux conséquences fâcheuses et lourdes des mutilations génitales féminines. Une étude récente a démontré que c'est dans les willayas du Brakna, du Gorgol, de l'Assaba, des deux Hodh et du Guidimakha que sont

recensés le plus grand nombre de cas de MGF. Pour venir à bout de ce fléau, des campagnes de sensibilisations sont organisées par le Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine en collaboration avec ses partenaires du Système des Nations Unies et des ONGs. Des programmes de sensibilisation et d'éducation sont organisés à l'endroit des femmes et des différentes ressources humaines impliquées ou bien susceptibles d'être impliquées dans cette lutte. Devant l'ampleur de cette pratique, il serait très dangereux de se fier aux différents discours qui font croire que l'excision est de plus en plus rare et qu'elle est en voie de disparition.

# LES FAITS DIVERS

## de Aboubekrine oud Sidi

### ARAFAT : Saleck, de laveur à voleur de véhicules

Saleck, jeune laveur de voitures au Poteau 6 du quartier Arafat avait habitué ses clients à des sourires inspirant confiance. Il s'acquittait de son travail correctement. Il n'avait pas de fréquentations douteuses. Ce qui le mettait au dessus de tout soupçon. Ne connaissant que son boulot et gérant modestement sa vie, il gagnait entre 3000 et 5000UM par jour. De quoi satisfaire ses obligations quotidiennes et faire des économies.

Trois mois après son mariage avec une jeune fille, Saleck commence à se métamorphoser. Il se fait des amis qui viennent régulièrement prendre du thé dans son lieu de travail à son domicile. Sa jeune épouse constate chez lui un comportement nouveau. Elle en fait la remarque à son mari. Ce que celui-ci balaise d'un revers de la main. Il finit par intégrer un groupe qui est spécialisé dans le vol de véhicules. Ses clients constatent aussi le changement négatif sur lui. Certains lui ont conseillé de se ressaisir mais le virus que Saleck a contracté était puissant. Il devient irrégulier au travail.

Mercredi dernier vers 23heures passées, une Mercedes 200 est volée devant une maison à la hauteur de l'épicerie Gaza à Arafat. Elle appartenait à un commerçant. Le lendemain au soir, au nord de Nouakchott, Saleck est arrêté avec son groupe, indique une source policière.

Selon le commissariat, Saleck et ses amis sont entendus sur le vol du véhicule avant d'être déferé au parquet.

Sa femme se rend chez le Cadi et demande le divorce. " Je n'accepterai jamais d'être l'épouse d'un voleur " a-t-elle rétorqué devant une grande assistance qui l'a vivement soutenue.

### Ghandahar : Vol chez un policier

Il était midi ce jeudi quand un groupe de voleurs a effectué une descente dans la maison de l'agent de police J.O.ML en passant par la fenêtre de la chambre à coucher.

Pour y accéder, ils ont coupé la grille de la fenêtre avec une scie à métaux sans attirer l'attention des voisins qui suivaient un feuilleton à la télévision.

Une fois à l'intérieur les malfrats sont tombés sur un important matériel qu'ils ont emporté : un lecteur DVD, un récepteur, des habits neufs, des bijoux en or et garantie et une importante somme d'argent.

Selon des sources proches de la victime, les malfrats sont partis sans être vus.

Heureusement pour le policier que son arme (un PA) qui se trouvait sous son lit n'est pas partie dans le lot ont indiqué les mêmes sources.

Le vol est effectué alors que le policier et son épouse étaient au travail.

### SEBKHA : Un multirécidiviste épinglé !

Ch.O.D, jeune ex-soldat reconverti en malfrat et drogué a été arrêté par une patrouille de la police aux abords du marché Tieb-Tieb le mercredi dernier.

En le fouillant les limiers ont trouvé sur lui une quantité de chanvre indien et quatre paquets de comprimés Valium qu'il devait vendre à des drogués. Ces derniers ont pris la poudre d'escampette quand ils ont vu le caïd entre les mains des policiers.

Dans les locaux de la BRB, le malfrat a été entendu puis déferé, nous a indiqué une source sécuritaire.

### TEVRAGH -ZEINA : Une bande de malfrats écrasés !

Au courant de la semaine passée, la Brigade Recherche du Commissariat de Police de T.Z.1 a délogé une bande spécialisée dans le vol d'ordinateurs et de téléphones portables, de sacs de femmes et d'argent. Cette bande alimentait différents réseaux en drogue et chanvre indien. Quelques ballots en jute de chanvre indien, pesant environ 200kgs ont été trouvés dans leur demeure ainsi qu'un impressionnant matériel pour défoncer les portes et des séries de clés de voitures.

Ces caïds qui sont au nombre de cinq et opèrent dans tous les domaines et dans toutes Moughataa de la capitale. Au commissariat de police de TZ1, ils ont été entendus avant d'être déferés au parquet de la République.

Selon une source policière le gang a été présenté dans l'émission télévisée " la police au service du peuple ", la semaine dernière.

### TEYARET : Viol sur mineure suivie de grossesse : la victime indexe son beau-frère et son oncle

L'affaire de viol sur la mineure, Soukeina B..., âgée seulement de 14ans, présentée au courant de la semaine passée à la brigade des mineures risque de passer au tribunal des flagrants délits, car elle a des allures d'inceste. Les personnes citées dans l'affaire par la jeune fille qui est enceinte ne sont autres que Baba C..., mari de la grande sœur de la plaignante, et Idi D..., petit frère de la mère de la victime. Mais seul le beau-frère s'est présenté à la brigade des mineures, l'oncle s'est fondu dans la nature et il est activement recherché par la police. Au cours de l'interrogatoire, la fille a précisé que son beau-frère avait abusé d'elle, alors qu'elle attendait auprès de ses enfants sa sœur partie à Sebkhha pour un mariage. " Baba m'a réveillé et on a eu des rapports intimes ", a confié la fillette sans préciser s'il l'a forcée ou non. Quant à son oncle Idi, il l'avait invité dans sa chambre pour lui donner de l'argent pour faire ses préparatifs pour la fête. " Là, il abusé de moi en me menaçant avec une arme blanche ", a-t-elle indiqué.

### Marché de la Capitale : Un voleur de plaisir entre les mains de la police

A. O est un vendeur de voiles style Tampon. Vêtu d'une bermuda et d'un tee-shirt, il avait souillé ses habits en pleine opération de vente au contact d'une dame. Il a été arrêté par une patrouille de la police dans le marché au moment où des jeunes voulaient le lyncher.

Au commissariat, face au chef de la section PJ, l'obsédé sexuel, très détendu, a expliqué dans les détails son forfait. "Quand je me suis frotté contre ma cliente, ça m'a excité et je me suis laissé aller, pris par je ne sais quoi ", déclare-t-il audacieusement. Il poursuis en confiant s'être rendu coupable. Ceci s'est produit mercredi dernier au marché de la capitale aux environs de 11heures. Le jeune obsédé a été libéré dans la journée du jeudi a-t-on appris de sources bien informées.

## Mbagne étrenne ses parcs de vaccination

Jeune par son âge (une année d'existence) mais grand par ses réalisations : six parcs de vaccination dans les Wilayas du Trarza et du Brakna, Financement des activités génératrices de revenus au profit des femmes, embouche ovine, suivi sanitaire des animaux, Renforcement des capacités institutionnelles au profit des éleveurs, C'est dans ce cadre que deux villages de la Mouqata'a de Mbagne dans la Wilaya du Brakna relevant de deux communes différentes : Niabina-Garlot (Ndiawaldi) et celle de Mbagne (Dabbano) ont reçu comme étrennes ce dimanche 14 février 2010, des parcs de vaccination flambrants neufs. Selon Ahmed Ould Mohamed dit Alem, le responsable national de l'ONG APE (Association des professionnels de l'élevage), " ces parcs sont une initiative des populations que l'ONG est venue épauler dans le cadre de la politique de l'élevage tracée par l'Etat mauritanien ".

Le parc de vaccination est un moyen de captation des animaux pour leur vaccination et leur suivi sanitaire. Qui dit la santé animale dit forcément la santé de l'Homme. Ce projet est financé par la coopération espagnole : Agencia Española de cooperación internacional, Paradesarrolla en partenariat avec deux ONG, une internationale : ASADE / AECID'2009 et une nationale : l'APE (l'Association des professionnels de l'élevage). Ce projet a une durée de 18 mois (1er novembre 2009 au 3 avril 2010). Selon M. Diop Mamadou Amadou, ancien ministre reconverti en éleveur, dit que ce parc était un rêve devenu aujourd'hui une réalité. Depuis les indépendances à nos jours, la commune de Mbagne bien qu'agro-sylvo-pastorale, n'a jamais bénéficié d'un parc. M. Bâ Mamadou Abdoul dit Petit Bâ, ancien fonctionnaire d'Air Mauritanie redevenu éleveur, dit sa satisfaction pour cet ouvrage. Il a rap-

pelé que le département de Mbagne n'a qu'un seul parc construit depuis 1959 qui se trouve dans un piteux état, n'est plus usité. Il faut rappeler que M. Bâ fut le 1er à pratiquer l'insémination artificielle dans la zone en 2004 sur sa propre initiative et ses propres moyens. Dans les deux villages récipiendaires, Ndiawali Mango et Dabbano, les éleveurs ont exprimé leur satisfaction et ont fait une mention spéciale à l'ONG APE à travers elle Diop Oumar Ndiengoudi, responsable local de l'ONG qui n'a ménagé aucun effort pour que ces ouvrages se réalisent. Il faut rappeler que l'ONG internationale ACPP (Assemblée de la coopération pour la paix) était représentée en la personne Aurélie Hernandez Massi et Marie-Charlotte Bissan de l'ACPP.

Abou Boubou Fall  
Cp. Brakna

## INPSC Communiqué de condamnation de coup d'état au Niger

Les membres de l'initiative nationale pour la sauvegarde de la constitution condamnent le dernier coup d'état militaire au Niger qui a renversé le président élu Mamadou Tandia.

L'initiative avait délivré depuis le 1er octobre 2009 une déclaration condamnant les événements sanglants en Guinée Conakry dans le contexte de conflit politique qui a conduit au nom respect de la constitution en place. On dit que l'armée ne joue plus son rôle de défendre la république et cherche le pouvoir politique, c'est le cas du Niger, Mauritanie, en Guinée Bissau et Madagascar. On peut dire que les coups de fièvre retourna sur le continent Africain annonçant le double échec :

L'échec des forces nationales pour instaurer l'état de droit et construire un développement économique et culturel durable.

L'échec de la communauté internationale pour apporter la démocratie au peuple marre de l'ère du colonialisme de dépendance.

On observe dans tout les coups l'opposition annonce son soutien au putsch avant même de découvrir les nouveaux dirigeants leur projet et leurs véritables intentions cela montre que l'opposition dans ses pays ne dispose pas d'un projet politique ou un programme qui est liée aux intérêts de leurs citoyens et leurs mère patrie sauf la soif du pouvoir comme si elle n'était seulement opposé au système et la tête pas d'autre ; bientôt ils deviennent frustrés et se trouve hors du jeu après avoir joué ils vont commencer à légitimer leurs position comme des dirigeants civils.

En outre la communauté internationale après avoir rentrer en ligne bientôt se faire complice de l'autre en proposant l'organisation des élections formelles pour garantir les intérêts des grandes puissances ou de remplir les poches de mercenaires des médiateurs internationaux appeler des groupes des contact.

Nous croyons que la meilleure façon d'accéder au pouvoir et pour assurer le développement et la stabilité c'est le respect de constitution et accepter les résultats du scrutin ce que reflète le choix des peuples libres et de construire les institutions de droit et garantir la liberté pour tous compromis la consensus sociale et du progrès.

L'opposition africaine doit être consciente de changer la société à porter des idées pour construire et garantir le droit de la sauvegarde de la constitution et de défendre la légitimité et observer la patience pour le bien-être des peuples et non la recherche d'accéder au pouvoir.

En fin de compte l'initiative restera sur ses principes de demander le retour de la légitimité dans l'Afrique en général et en particulier le retour du président MAOUYA Ould Sidi Ahmed Taya pour achever le mandat pour lequel il a été élu et au retour du président Nigérien Mamadou Tandia pour précéder un dialogue avec les forces militaires et nationales pour trouver une solution de compromis acceptable pour tout le monde et mettre un terme au coups d'états.

Qu'avec la constitution seulement qu'on peut construire un avenir prospère pour nos citoyens et garantir un avenir pour consolidé les fondements de la liberté et l'état de l'institution et du droit.

### L'Initiative Nationale pour la Sauvegarde de la Constitution

La Présidente : SALKA MINT SIDI AHMED  
25/02/2010  
Init\_sauv\_const@yahoo.fr

Nouakchott

# E d i t o

Par: Mohamed Fall Ould Oumère

La balle est dans le camp du Président Mohamed Ould Abdel Aziz. N'avait-il pas déclaré qu'il prendrait en compte les conclusions du conclave de la majorité autour de la question : quelle gouvernance pour la Mauritanie ? Depuis deux semaines (ou presque), le rapport des journées de réflexion est entre ses mains. La suite, on l'attend...

Ce que le Président Ould Abdel Aziz nous doit, c'est d'afficher sa pleine conscience de l'urgence de l'action. Et il y a lieu ici de rappeler quelques-uns des termes d'un vieux thème de débat maintes fois repris dans ces pages et qui concerne notre rapport au temps. A force de répéter, peut-être finirons-nous par en saisir tous les contours dramatiques.

Le Président Ould Abdel Aziz ne doit pas se laisser emprisonner par la vision statique du temps. Comme il ne doit pas en subir la vision cyclique - ou circulaire.

Dans le premier cas, il doit agir en homme politique moderne : toujours chercher à anticiper... jusque-là, c'est ici qu'il faut chercher l'atout principal de sa réussite. Il a été plus stratège que ses adversaires qui sont restés sur des schémas anciens et de courtes vues. Sera-t-il rattrapé par la "normalité" ? Normalité qui implique le retour à une gestion "traditionnelle"... plutôt "habituelle" des affaires. La fatigue, les pressions, les résistances qui font que tout découle du cours-normal-des-choses, la gestion d'un Etat, d'une société... tout cela contribue à tuer les ardeurs les plus fortes. L'on y ajoute notre propension - presque naturelle - à vouloir faire croire que "...c'est la même chose... tous les gens se valent... il n'y a rien à faire... toutes les situations sont les mêmes... wallah yakoun waahid (par Dieu, c'est la même chose)..." Parce que nous avons délibérément choisi, en tant que société que culture, de nous installer dans "un temps qui n'avance pas" (pour reprendre les termes et l'esprit d'un article que j'avais écrit l'année passée sur la relation Espace-Temps). Un temps qui "coule pour lui-même".

Le risque, dans le deuxième des cas, est de voir naître une attitude passive et attentiste des effets d'un "temps qui n'avance pas" mais qui tourne sur lui-même, nous ramenant constamment sur le tronçon de route que nous croyions avoir dépassé. Le "cours du temps" devient pour nous un renouvellement constant du temps présent. De là découle entre autres, ce caractère fondamental de notre culture, la tendance à ne pas envisager le devenir. Cela se traduit aussi par une négation de l'Histoire. Je le résumais dans l'article cité plus haut comme suit : "Cette conscience (du temps) est faite de négation du progrès (le temps n'avance pas), de refus du changement (le temps est la répétition du présent), et d'"annulation" de l'Histoire (le temps ne permet pas l'accumulation des expériences humaines)".

La préoccupation essentielle devenant : comment "tuer le temps". Soubassement d'une idéologie, d'une pensée dominante et d'une attitude collective, cette perception freine toute avancée, tout progrès... Elle est à l'origine de tous les mauvais choix économiques (négociations, programmes de développement...), politiques (exclusion des acteurs, culture des particularismes...) et culturels (avortement de toute rénovation, marginalisation de l'intelligence...). "En l'absence de notion de progrès, de changement et d'Histoire, la dynamique sociale est annihilée. Ne nous étonnons point de voir que l'espace est occupé par les mêmes personnes depuis plus d'un demi-siècle. Que ces personnes n'entendent pas se démettre. Que l'alternance est donc impossible. Nous dirons toujours que la demande sociale de changement n'existe pas parce qu'elle commence par l'exigence de renouvellement des acteurs (alternance), par la rénovation dans les lois du jeu (égalité, équité, transparence) et par la capitalisation effective de nos expériences passées" (article Espace-Temps). C'est en cherchant un jour, la meilleure définition du concept "temps", que je suis tombé sur l'expression "réponse aporétique". Et la plus belle définition de cette expression est l'illustration suivante : un élève qui demande à son professeur : "Est-ce que la lumière est une onde ou une particule ?" et le professeur qui répond : "Oui". N'est-ce pas là toutes nos réponses à toutes nos questions ? y compris les plus simples, celles dont les réponses sont les plus évidentes.

Du plus compliqué au plus simple : "Le changement est-il une demande social ou une exigence démagogique de l'élite ?" Réponse : "absolument" ; "Le responsable est-il jugé pour ce qu'il a fait ou pour ce qu'il n'a pas fait ?" Réponse : "Non" ; "Le secteur éducatif est-il une priorité ou un souci secondaire pour les décideurs d'aujourd'hui ?" Réponse : "certainement pas" ; "Le bien-être des populations est-il une préoccupation des autorités ou pas ?" Réponse : "Peut-être"...

En ces jours de doutes...

Que ceux de la Majorité le veuillent ou non, la "Mauritanie nouvelle" tarde à faire ses marques. Au moment où l'héritage pèse avec acuité. Sur le plan sécuritaire, sur celui de l'économie, sur le politique... Les nouveaux choix - défendables pour la plupart - sont mal présentés, mal engagés... ce qui fait pointer à l'horizon des risques de crises sociales...

A un moment où nous avons besoin d'un front intérieur face aux menaces extérieures (AQMI) et défis intérieurs (refondations de l'Etat et sauvetage de l'économie).

## Lutte contre les MGF

### Les femmes à la conquête de l'intégrité corporelle

Par ailleurs, il est mis en chantier un dispositif juridique visant à éradiquer toutes les formes de violence faites à la femme en Mauritanie. La question des MGF figure aujourd'hui en bonne place dans les agendas de santé et des droits humains, avec comme résultat, leur condamnation par la communauté internationale.

Les pratiques néfastes (excision, ou autres MGF) à la santé sont considérées maintenant comme une violence faite aux femmes et aux filles. " Cette mutilation est une atteinte au Droit humain de la femme et particulièrement à son droit à l'intégrité physique et à la santé ". déclarent les militantes les plus farouches de la condition féminine.

Les populations qui pratiquent jusqu'à présent les Mutilations Génitales Féminines, doivent abandonner ces actes " de bouche à oreille " et admettre que ce sont des pratiques militantes, dangereuses et inutiles. Argumente-t-on du côté des autorités religieuses qui soutiennent la cause des femmes. Ainsi, les Ulémas, les chefs traditionnels, les élus locaux, les journalistes, le personnel médical et les femmes âgées de la société civile sont invités à redoubler d'effort et à sensibiliser davantage cette couche vulnérable de la société qui sont les jeunes femmes en âge de procréer. Et ceci afin de mieux les éclairer sur ce sujet du côté juridique, religieux, sanitaire et social.

Sur le plan religieux, la Mauritanie est un pays à 100 % musulman d'où l'ancrage de toutes ses composantes nationales (Pulars, Maures, Soninkés et Wolofs) dans la religion et la civilisation islamique. L'Islam accorde une très grande importance à la gestion rituelle du corps. Le poids de la religion islamique reste si fort dans la société mauritanienne que toutes les pratiques contraires à la charia (loi islamique) sont évitées. L'argument religieux joue un rôle essentiel dans les pratiques des MGF car certaines populations croient qu'elle est obligatoire alors qu'elle ne l'est pas. Elle est une simple recommandation qui du reste n'est pas observée en Arabie Saoudite, berceau de l'Islam et terre de l'orthodoxie musulman ainsi que dans plusieurs pays du Maghreb. Il n'y a dans le Coran ni un verset ni une sourate incitant à la pratique des MGF. La seule trace de cette pratique dans la tradition islamique est le Hadith de Oum Atiyya ainsi formulé : " Faites que l'ablation soit superficielle ". Ce pendant toute pratique, nuisible à la santé, est interdite par l'Islam. Les Ulémas constituent une ressource humaine précieuse pour l'éradication de cette pratique. Ils sont une voix autorisée et respectée par les populations. Sur le plan social, la femme mauritanienne est considérée comme la gardienne des valeurs morales. Elle doit avoir un comportement exemplaire aussi bien dans la société que dans la famille (fidélité au mari, disponibilité, obéissance et soumission) et pour atteindre cet objectif que ces principales raisons sont invoquées à chaque fois qu'on parle de l'aspect négatif de l'excision : la défense de l'honneur du groupe familial, la préservation de la virginité, le bouclier contre les plaisirs charnels, la pureté généalogique du sang, la descendance glorieuse et les vertus conjugales. La peur de perdre son honneur joue donc un rôle important dans la pratique des MGF au sein de la société. La domestication de l'appétit sexuel des femmes devient l'objet d'un

enjeu capital. On considère que l'excision confère à la femme certaines qualités morales : la fidélité au mari et la retenue. Les stratégies de lutte contre les grossesses avant le mariage passe par la préservation de la virginité. Autre croyance profondément enracinée dans les mentalités que le destin d'un enfant est fortement dépendant des qualités morales de sa mère. Quant aux droits de la femme ! Il reste beaucoup à faire et surtout dans le cas des violences faites aux femmes. La constitution mauritanienne datant du 20 juillet 1991 interdit toute forme de discrimination et de traitement dégradants et inhumain sur la personne humaine. Il s'agit de l'article 13 alinéas 3 : L'honneur et la vie privée du citoyen.

Inviolabilité de la personne humaine, de son domicile, de sa correspondance sont garantis par l'Etat. Toute forme de violence est proscrite. Les normes juridiques internationales inscrites dans la déclaration Universelle des droits de l'Homme et toutes les conventions y relative dûment ratifiées incriminant la pratique des MGF, singulièrement les articles suivants : Article 3, Article 5, Article 19 et Article 37. La réprobation sociale de toute forme de sexualité en dehors des liens du mariage, il est important de donner aux adolescents une information saine et adéquate sur l'ensemble des questions qu'ils se posent. Les stratégies initiées par les pouvoirs publics et par les organisations Non gouvernementales pour sensibiliser les femmes ne pourront avoir des résultats probants qu'avec la mobilisation des autorités politiques, administratives et surtout les Leaders religieux. La lutte contre la pratique des MGF permettra non seulement de freiner la propagation des IST (maladies sexuellement transmissibles) mais aussi influera de manière positive pour tendre vers une maternité sans risque. Les MGF ont des conséquences fâcheuses sur la santé des filles et sur la maternité. Les actes ci-dessus doivent être considérés comme attentatoire aux droits de la santé sexuelle et reproductives.

En attendant que l'inquiétude des nouvelles générations soit dissipée face à la pratique des MGF, les décideurs et autorités passent à des vitesses supérieures en terme d'interdiction. Il y a un peu moins de deux ans, le Forum de la Pensée Islamique et du Dialogue des cultures, en collaboration avec l'organisation allemande de défense des droits humains TARGET, validait une Fatwa de l'Université Al Azhar (Egypte). Cette Fatwa, décidée deux ans plus tôt (2006) prohibait les MGF et les qualifiait de " crime contre l'espèce humaine." En Mauritanie, en janvier 2010, au palais des congrès de Nouakchott, une fatwa sur l'excision est envisagée dans le cadre d'un atelier réunissant représentants du Forum de la Pensée Islamique et du Dialogue des cultures et du ministère des affaires sociales, de l'enfance et de la famille et l'association ainsi que des Ulémas de Mauritanie autant dire que l'espoir des femmes est grand dans le cheminement pour la conquête de leur intégrité corporelle.

Feinda Traoré

# Entretien avec Abdallahi Ould Sid'Ahmed, président de l'Ong Rachad

C'est dans son siège à Rosso (Escale) que nous l'avons rencontré le 24 février dernier pour un entretien. Un bureau encombré par des hauts parleurs, des amplificateurs et des appareils photos ; instruments indispensables pour le travail de sensibilisation effectué par l'Ong. Sur les murs, des affiches, des photos et autres coupures de presse renseignent sur les nombreuses activités de l'Ong Rachad, une Ong qui intervient sans relâche, depuis 17 ans, dans le domaine de l'humanitaire, du social et du développement.

**Entretien**



**La Tribune : Pouvez-vous nous présenter l'Ong Rachad ?**

**Abdallahi Ould Sid'Ahmed :** Merci de me donner l'occasion de faire connaître l'ONG Rachad à ceux qui ne la connaissent pas. Rachad comme toutes les ONG est apolitique et à but non lucratif. Elle a été agréée le 5 juillet 1993 par récépissé n°01228 /93 MIPT. L'Ong Rachad œuvre dans l'humanitaire, le développement et le social.

**L T :** Êtes-vous présents sur toute l'étendue du territoire et éventuellement à l'étranger ?

**A.O.S'A :** Rachad est une ONG nationale basée donc uniquement en Mauritanie ; il nous

arrive de collaborer avec des Ongs étrangères comme en 1993 quand nous nous sommes affiliés à une organisation internationale contre la drogue (FIOD) dont le siège est en France. Pour le moment, nous sommes surtout présents à Nouakchott et au Trarza, mais notre objectif est de nous implanter sur toute l'étendue du territoire.

**L T : D'où viennent les financements qui vous permettent d'exécuter votre programme ?**

**A.O.S'A :** Les premières années, nous nous contentions des cotisations des membres

mais très vite nous avons été soutenus par des institutions comme la Socogim, la Sonimex, la Somelec, la BCM, la Somagaz, la SMCP, Air Mauritanie, la FNT, la SMCPP, le port de Nouakchott, la Société des Bacs de Rosso (devenue Société des Bacs de Mauritanie), la Communauté Urbaine de Nouakchott, l'Asecna, la BNM, la Bamis. C'est l'occasion de remercier les responsables de toutes ces sociétés. Nous avons aussi été aidés par des autorités administratives et des élus dont l'assistance nous a été d'un grand secours.

**L T :** Vous collaborez avec des

organismes et organisations de la place ?

**A.O.S'A :** Nous avons eu des contacts par écrit avec le Croissant Rouge Mauritanien, la Commission nationale pour l'Éducation la Science et la Culture, le Comité National de Lutte contre le SIDA, le centre psychiatrique, la Croix Rouge Espagnole, le PNUD, l'UNICEF, la FAO, le PAM, le PASOC, la CUN, le FAPONG, l'OMVS en ce qui concerne la distribution de moustiquaires imprégnées.

**L T : Pouvez-vous nous donner une idée de vos interventions sur le terrain ?**

**A.O.S'A :** Nous avons déjà participé à une campagne anti drogue et contre le SIDA en collaboration avec la police et le ministère de la santé à Nouakchott ; nous avons fait de la sensibilisation et de la formation sur le Sida au Trarza ; nous avons créé des jardins maraichers à Chgara (Trarza). A Nouakchott, nous nous sommes occupés de ramassage d'ordures en collaboration avec la mairie, nous avons distribué des vivres à Dar Naim, des bou-

teilles de gaz et des réchauds à Riad et aux Pk ; nous avons aussi participé à l'installation de rapatriés du Sénégal vers le site de Mellah (Nouakchott).

**L T :** Après seize ans sur le terrain vous devez avoir bénéficié d'une certaine expérience ?

**A.O.S'A :** Absolument. Surtout au Trarza où nous avons travaillé sur les systèmes sanitaires (prévention, sensibilisation, formation), dans le domaine socio-économique avec la collecte de données diverses (climatologiques, agricoles, économiques etc.). Nous avons contribué à l'amélioration de la production agricole ; nous avons travaillé sur l'environnement, les espèces végétales, forestières, les produits de cueillette à usage d'alimentation (humaine et animale), artisanal et même médical, sur la connaissance du sol, le reboisement.

**L T : Quel est votre dernier mot ?**

**A.O.S'A :** Je tiens à renouveler mes remerciements les plus sincères au directeur général de la SBM, au colonel président du CRM, au président de la communauté urbaine de Nouakchott et au commissaire à l'aide alimentaire qui nous ont toujours soutenu dans notre combat pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

1. La Communauté Urbaine de Nouakchott en sa qualité de maître d'ouvrage, lance un appel d'offres ouvert, en un lot unique pour le marché de travaux de Réhabilitation du parc de l'O.M.V.S.

2. les travaux sont constitués de :

- " préparation du lieu
- " Travaux construction
- " Pavage
- " Espace vert

3. Le marché est financé à hauteur de 90% par la Région Ile de France et 10% par la Communauté Urbaine de Nouakchott dans le cadre de la convention n° 07 UAIE 123 IF.

4. Le Président de la CUN invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la "Réhabilitation du parc de l'O.M.V.S."

5. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres, au bureau du Coordinateur Adjoint de la CEP/CUN BP : 5203 Nouakchott téléphone 6348075 ou auprès du représentant de l'ILE DE FRANCE à la C.U.N BP 5203 Nouakchott Téléphone : 734 35 99 ou sur le site de la CUN : www.cun.mr

6. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite adressée à la Direction Administrative et Financière de la CUN et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Vingt Cinq Mille (25.000) Ouguiyas.

7. Toutes les offres doivent être déposées au secrétariat central de la CUN au plus tard le 28/02/2010 à 12H.

8. Les offres devront être valides pour une période de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, d'un montant de 1% de son offre. Le délai de validité de la garantie de soumission est de 180 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 28 /03/2010 à 12H à l'hôtel de ville.

Nouakchott, le .....

**Le Président  
Ahmed HAMZA**

# Otages : Quoi après la libération de Pierre Camatte ?

La libération de l'otage français a été le prétexte pour le Président Nicolas Sarkozy de faire un crochet à Bamako dans sa route entre Libreville (Gabon) et... Kigali (Rwanda). Le temps de s'afficher aux côtés de l'otage libéré et de prendre la parole pour dire l'engagement de la France dans la lutte contre le terrorisme... et comment !

Cette libération est le couronnement d'énormes pressions exercées par la France sur le Mali pour l'amener à libérer les combattants réclamés par AQMI et dont la libération ne plait pas du tout aux deux voisins, la Mauritanie et l'Algérie. Chacun des deux pays a rappelé son ambassadeur à Bamako en signe de protestation. Différemment appréciée, l'attitude des deux voisins du Mali est largement explicable par ce qui peut s'apparenter à un laisser-aller, au mieux une faiblesse face à la menace terroriste.

Les deux algériens libérés par le Mali sont activement recherchés par les services de leur pays. L'un d'eux, Ahmed Ben Ali, est accusé d'avoir commis des crimes chez lui. Le mauritanien, Bobbe Ould Navé, a été cité pour la première fois parmi un groupe de kamikazes dont Moussa Ould Beina Ould Zeidane qui s'était fait exploser à côté de l'Ambassade de France en août 2009. Attentat visant deux gendarmes français finalement grièvement blessés.

La libération du groupe de combattants a été décidée sans concertation avec leurs pays d'origine. Ce qui a contribué un peu plus à exaspérer les autorités mauritaniennes et algériennes. Surtout que, dans le cas de la Mauritanie, ce n'est pas la première fois. En effet, pour sauver les otages autrichiens, le Mali a relâché deux combattants mauritaniens activement recherchés par la police. Tiyyib Ould Sidi Ali et Hamada Ould Mohamed Khairou, au lieu d'être extradés vers la Mauritanie, ont été remis à leurs compagnons en février 2009.

La Mauritanie qui semble être la cible privilégiée de la mouvance AQMI, a été victime plusieurs fois d'attaques revendiquées par cette organisation. Le 5 juin 2005 à Lemghayti, le 24 et le 27 décembre 2007 à Aleg et Ghallawiya, février-mars-avril 2008 à Nouakchott, septembre 2008 à Tourine, juin et août 2009 à Nouakchott... avec finalement deux raptus réussis : trois

humanitaires espagnols le 29 novembre 2009 et deux touristes italiens deux semaines plus tard sur la frontière avec le Mali. C'est la vie de ces derniers qui est aujourd'hui en jeu parce que l'ultimatum de AQMI arrive à expiration ce soir, lundi 1er mars à minuit. Comment la Mauritanie va-t-elle faire ?

Dans un document audio, Sergio Cicala, retenu en otage depuis décembre avec sa femme d'origine burkinabè, a appelé son gou-

vernement à faire des "concessions" pour obtenir leur libération, dans un message mis en ligne par AQMI. "Ma liberté et celle de ma femme dépendent des concessions que le gouvernement est disposé à faire", a affirmé l'otage dans le message audio rapporté par le centre de surveillance des sites islamistes SITE, selon une dépêche de l'AFP. Le message est accompagné d'une image fixe montrant un homme présenté comme

## Repères chronologiques

**16 septembre 1998.** Le Groupe Salafiste de Prédication et de Combat (GSPC) annonce sa création (par le ralliement sous ce nouveau sigle de quelques groupes rescapés du GIA) et la désignation de Hassan Hattab (alias Abou Hamza), jusque-là émir de la "zone 2" du GIA (Kabylie et partie Est d'Alger) comme émir intérimaire du nouveau groupe. Outre Hattab lui-même, le communiqué est signé par Nabil Sahraoui (alias Abou Ibrahim Mustapha, émir de la "zone 5", dans l'est du pays), Abou Omar Abd Al-Birr (responsable de la communication) et Abdelaziz Abbi (alias Abou Al-Hammam Okacha, alias Okacha El-Para, conseiller militaire).

**24 avril 1999.** Communiqué dit "Le groupe de la miséricorde", formalisant la création du GSPC, qui se démarque des GIA, identifié aux dérivés de At-Takfir wa Al-Hijra (Exil et Excommunication, groupe islamiste algérien actif au début des années 1990). Est annoncée la nomination comme émir national d'Abou Mosaab Abdelmadjid, remplaçant Hassan Hattab. À cette occasion, est publié le "pacte" (mithaq), document-programme auquel se référera le GSPC au cours des années suivantes.

**11 juin 1999.** Le GSPC annonce dans un communiqué la mort de son émir Abou Mosaab, et son remplacement par Hassan Hattab. Apparaît pour la première fois Abderrezak El-Para (Amari Saïfi, alias Abou Haidara), présenté comme émir de la zone 5 à la place de Nabil Sahraoui, lui-même relégué au poste de "personnalité importante du groupe". La presse algérienne affirme que la mort d'Abou Mosaab serait due à un règlement de comptes entre ses partisans et ceux de Hattab.

**13 juillet 1999.** Promulgation de la loi dite de la "concorde civile" (elle prévoit une exonération ou réduction de peines pour les membres des groupes armés qui se rendront, pour autant qu'ils n'aient pas commis de crimes de sang ou de viols) fixant le 13 janvier 2000 comme date butoir pour bénéficier des mesures de clémence (elle sera validée par référendum le 16 septembre suivant, avec 99 % de "oui").

**21 août 1999.** Le quotidien El-Watan affirme qu'Hassan Hattab a été tué par ses pairs et remplacé par Okacha El-Para.

2 janvier 2000. Le quotidien Liberté annonce une nouvelle fois la mort d'Hassan Hattab. Puis, le 13 janvier 2000, la radio nationale annonce qu'il s'apprêterait à se rendre dans le cadre de la politique de "concorde civile".

**16 février (ou 12 septembre) 2002.** C'est la date à laquelle, selon la presse algérienne, un émissaire yéménite d'Al-Qaïda du nom de Mohamed Alwan Abdelwahid, alias Abou Mohamed El-Yamani, venu en Algérie en 2001 pour concrétiser la coopération entre Al-Qaïda et le GSPC, aurait été abattu par l'armée algérienne.

**19 mai 2002.** Le Quotidien d'Oran écrit que les services secrets français auraient annoncé la "fin prochaine du GSPC" : "les dissensions qui ont affaibli la pyramide de commandement au sein du groupe de Hattab, ainsi que les défections enregistrées après les récentes opérations de l'armée algérienne" expliqueraient cette "prochaine éradication".

**4 janvier 2003.** À la veille de l'arrivée d'une délégation militaire américaine, venue notamment discuter d'une reprise des ventes d'armes à l'Algérie dans le cadre de la lutte antiterroriste, la presse algérienne fait état d'une attaque du GSPC, conduite par Abderrezak El-Para, d'un convoi militaire près de Batna. Bilan : quarante-trois soldats tués.

**22 février-23 mars 2003.** Six groupes de touristes européens (trente-deux personnes au total, dont seize Allemands) sont enlevés avec leurs véhicules dans le Sahara, près d'Illizi. Fin avril, la presse algérienne indiquera que les ravisseurs sont des "terroristes" du



étant Sergio Cicala, se tenant à genoux et sous la garde de six hommes cagoulés et en armes. Sergio Cicala, 65 ans, et sa femme Philomène Kabouree, 39 ans, sont aux mains d'Aqmi depuis leur enlèvement le 18 décembre en Mauritanie. "J'espère que le plus tôt possible le gouvernement va s'intéresser à notre situation et en consé-

quence à nos vies. Nous attendons avec confiance que toute cette situation puisse se résoudre de la meilleure façon possible. Bien sûr, je veux dire ma libération et celle de ma femme", ajoute-t-il. "Le président (du conseil italien) Berlusconi a toujours été renommé pour sa grande générosité, j'espère qu'il pourra nous aider ma femme et moi", ajoute

## Accrochage à Lemzereb

Dans la nuit de jeudi à vendredi derniers, deux éléments de l'Armée nationale, l'un arrivant de Ain Bentili, l'autre de Lemghayti, ont convergé vers Lemzereb, un lieu situé à une quarantaine de kilomètres de Chegatt. Le renseignement était arrivé la veille sur le mouvement d'un important convoi armé. Au total six voitures en plus d'un camion MAN chargé d'on ne sait quoi. A bord, une vingtaine de personnes armées.

C'est vers le petit matin que les deux éléments sont passés à l'action. Profitant de l'effet surprise, les Mauritaniens ont soutenu un tir intense, détruisant dès les premiers instants de l'attaque la seule arme lourde du groupe. Malgré la vigoureuse riposte des trafiquants, l'accrochage ne durera pas plus d'une heure. Bilan : 3 morts et 15 prisonniers.

Grande opération qui fait suite au renforcement des moyens de l'Armée et de la mise en œuvre d'une nouvelle approche sécuritaire qui consiste pour la Mauritanie à reprendre l'initiative en reprenant le contrôle du territoire national. Ce qui n'est jamais arrivé en dehors de la parenthèse de la guerre du Sahara (1975-1978).

# Otages : Quoi après la libération de Pierre Camatte ?



l'homme, dont la voix ne trahit aucune émotion et qui semble lire un texte. Daté du 24 février et intitulé "Appel de l'otage italien au gouvernement de Berlusconi", le message en italien est d'un peu plus d'une minute.

Dans un ultimatum diffusé début février, l'Aqmi avait donné jusqu'au 1er mars au gouvernement italien pour répondre à ses exigences. Les ravisseurs demandaient non seulement la remise en liberté de quatre islamistes détenus au Mali, qui ont depuis été relâchés, mais aussi la sortie de prison de combattants détenus en Mauritanie, avait indiqué une source proche du dossier.

Dans un bref communiqué accompagnant le message de l'otage, la branche maghrébine d'Al-Qaïda appelle les Italiens à faire pression sur leur gouvernement pour sauver la vie du couple italien. "Nous répétons notre appel aux familles des otages et à l'opinion publique italienne: si vous voulez la sécurité des otages, faites pression sur votre gouvernement offensant et demandez-lui de satisfaire les demandes légitimes des moudjahidines", affirme AQMI.

Si à Rome on se refuse à commenter ce fait, en France on attend de voir comment la Mauritanie va réagir. La France a fait pression sur la Mauritanie, par le passé, pour ne pas se plier aux exigences des ravisseurs des humanitaires espagnols et des

italiens. Alors que, s'agissant de son ressortissant, elle faisait pression sur le Mali pour le libérer. D'où l'exaspération mauritanienne.

Dans une déclaration faite à la presse au lendemain de sa libération, Pierre Camatte a lancé un défi aux pays ayant été 'outrés' par les conditions de sa libération : "L'Algérie et la Mauritanie se plaignent de ma libération. Mais la seconde va être placée face à la même décision. Des otages italiens pris sur leur sol font l'objet d'un ultimatum pour relâcher des prisonniers. On verra ce qu'ils feront. On voit toujours la paille qu'il y a dans l'œil du voisin et pas la poutre qu'il y a dans le nôtre." Se refusant de mettre en perspective les conséquences de la libération d'un jeune homme comme Ould Navé qui pourrait un jour servir de kamikaze dans l'un des restaurants fréquentés de Nouakchott. Doit-on se demander dès aujourd'hui combien de français risqueraient leurs vies ce jour-là ? Le moins qu'on puisse dire concernant le processus de libération de Pierre Camatte, c'est qu'il a été dicté par une courte vue. Qu'il n'a pas pris en compte toutes les données de la question du traitement du terrorisme. Sauf si l'on vient à croire les informations selon lesquelles Pierre Camatte ne serait pas l'humanitaire que l'on croit mais agent des services. On comprendrait alors l'engagement du gouvernement français, mais aussi

tous les propos tenus par l'ancien otage depuis sa libération. La plupart des observateurs ont tout de suite relevé que Pierre Camatte n'est pas forcément l'humanitaire ou le technicien d'ONG qu'on présente. D'ailleurs ses propos après sa libération étaient trop bien dosés pour tenir compte des préoccupations de l'opinion publique française au moment des régionales. On n'a pas attendu les révélations de Bakchich info sur les propos du chef des renseignements français devant l'Assemblée nationale, pour savoir que le cas Camatte n'était pas un simple cas de prise d'otage. Pris au sens premier, les propos incriminés remontent à janvier 2010. Un député pose la question au chef des renseignements : "Quelles informations pourriez-vous nous transmettre sur les agents de nos services retenus en otage, leur nombre, leur situation ? Quelles sont les perspectives les concernant ?" Et Bernard Bajolet, chef des renseignements de répondre : "Nous avons actuellement huit otages. Un au Mali, Pierre Camatte, quatre au Soudan, un en Somalie et deux en Afghanistan". A-t-il voulu parler des otages français qui devraient être libérés par ses services ou a-t-il répondu strictement à la question ? Pourquoi a-t-il précisé seulement l'identité de Pierre Camatte ? Mystère et boule de gomme...

Toujours est-il que selon le site Bakchich, Pierre Camatte "tra-

## Repères chronologiques

GSPC, conduits par Abderrezak El-Para.

**13 mai 2003.** Les dix-sept otages enlevés à la mi-mars sont libérés dans le Sahara, à l'issue du paiement d'une rançon.

16 août 2003. Un communiqué du GSPC annonce le remplacement, comme émir national de l'organisation, de Hassan Hattab par Nabil Sahraoui (le GSPC précisera, dans un communiqué du 16 août 2005, qu'il aurait alors "démissionné"). Le **11 mai 2004**, le quotidien L'Expression annoncera à nouveau qu'il aurait alors été tué par les "militaires" du GSPC.

18 août 2003. Libération au Mali des quinze otages européens enlevés à la mi-février, à l'issue d'obscuras tractations (selon la presse algérienne, le gouvernement allemand aurait versé une rançon de 4,6 millions d'euros au groupe d'El-Para).

**11 septembre 2003.** Un communiqué du GSPC signé par Nabil Sahraoui annonce que l'organisation retire son "communiqué n° 16" daté du 19 septembre 2001 relatif aux attentats de New York et Washington (communiqué non rendu public à l'époque), au motif qu'il comporterait des "erreurs" (selon la presse algérienne, le GSPC de Hassan Hattab avait alors estimé que les attentats ne pouvaient être considérés comme "légitimes" d'un point de vue islamique). Le communiqué affirme la "loyauté" (wala') du GSPC "à tout musulman qui fait profession de foi, à tout combattant qui brandit l'étendard du djihad en Palestine, en Afghanistan sous l'émirat de Mulla Omar, en Tchétchénie, aux Philippines et à l'organisation Al-Qaïda sous l'émirat d'Oussama Ben Laden, et à tout détenu dans les prisons des tyrans ; [le GSPC] appelle tous les moudjahiddines - chacun à sa place - à l'union dans la parole et à serrer les rangs".

**31 janvier 2004.** La presse algérienne annonce que l'armée a détruit, dans le sud du mSahara, une colonne de véhicules du GSPC qui convoyait vers le Nord des armes (achetées avec la rançon des otages européens) ; cette opération aurait été conduite grâce aux informations fournies par l'armée américaine.

**16 mars 2004.** Dans le désert du Tibesti, au nord du Tchad, Abderrezak El-Para et ses hommes sont faits prisonniers par les rebelles du Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad (MDJT). Pendant plusieurs mois, ce mouvement tentera en vain de remettre El-Para aux autorités des pays qui disent le rechercher (Algérie, États-Unis, Allemagne), mais qui ne semblent pas vouloir courir le risque de faire juger publiquement ce mystérieux personnage (en fait agent du DRS algérien).

**Avril 2004.** Publication sur le Web du premier numéro de la revue du GSPC, Al-Jamaà, comportant une interview de l'émir national du GSPC Nabil Sahraoui (datée de décembre 2003) où il félicite Oussama Ben Laden, saluant le rôle qu'il a joué dans la lutte des Afghans contre l'armée soviétique et son soutien aux combattants arabes en Afghanistan.

**17 juin 2004.** Un communiqué du GSPC annonce la mort au combat de son émir national, Nabil Sahraoui. Selon la presse algérienne, trois de ses plus proches compagnons auraient été tués en même temps que lui : Okacha El-Para ("conseiller militaire" du GSPC), Mourad Khattab, alias Abou Omar Abd Al Birr, et Abdelmalek Droukdel, alias Abou Mossaâb Abdelouadoud.

**21 juin 2004.** Un attentat à la voiture piégée frappe la centrale électrique d'El-Hamma. Il est revendiqué par le GSPC.

6 août 2004. Un communiqué du GSPC annonce la nomination comme émir national d'Abdelmalek Droukdel.

**27 octobre 2004.** Suite à d'obscuras tractations entre le MDJT et les services libyens, ces derniers remettent El-Para aux autorités algériennes, qui, officiellement, le placent en détention.

**4 juin 2005.** À l'aube, un groupe de cent à cent cinquante hommes lourdement armés, circulant à bord d'une douzaine de véhicules, attaque une caserne de l'armée mauritanienne située au nord-est du pays, à Lemghayti, près des frontières algérienne et malienne. L'attaque se solde par dix-huit morts et vingt blessés parmi les soldats mauritaniens, tandis que cinq des assaillants sont tués. Le 5 juin, le GSPC revendique l'opération sur son site Web, évoquant une "revanche pour nos frères arrêtés dans la dernière série d'interpellations en Mauritanie" et une "riposte au projet Flintlock" de l'armée américaine. C'est l'émir de la "zone 9" du GSPC (Sahara), Mokhtar Belmokhtar, qui aurait conduit l'opération à laquelle ont participé des combattants mauritaniens aux côtés du GSPC.

**6-26 juin 2005.** Au nord du Mali et du Niger, exercices militaires

# Otages : Quoi après la libération de Pierre Camatte ?

vaillait sous couverture, pour mieux surveiller les mouvements dans ce qui est devenu l'une des bases arrières des terroristes algériens de l'ex-GIA enrôlés aujourd'hui sous la bannière de Ben Laden". "C'est une fausse information", disent les officiels français.

Le Président Sarkozy prend le ton normal pour dire : "Nous ne laisserons tomber aucun de nos compatriotes pris par des terroristes. Nous ne laisserons tomber aucun Français, quelles que soient par ailleurs les erreurs qu'ils aient pu faire, qui se trouve dans l'épreuve." Ce à quoi rétorquent certains éditorialistes : "On ne peut pas lutter contre le terrorisme et exiger la libération de terroristes pour sauver un otage."

Est-ce que la France a payé ? Mystère encore. Mais même sans verser de rançon, la France paye déjà un coût énorme pour

libérer ses otages de l'extérieur. Le chef d'état-major des armées du général Jean-Louis Georgelin déclarait récemment : "Nous faisons ce que nous devons faire pour les faire libérer. J'ajoute d'ailleurs qu'à l'heure actuelle, nous avons déjà dépensé plus de 10 millions d'euros pour nous occuper de cette affaire. Je pense que dans la facture des opérations extérieures nous avons, en gros, 870 millions d'euros par an de facture d'opérations extérieures, ce qui est considérable pour un pays comme la France. Nous l'alourdissons." Pour le cas de Pierre Camatte, on note au moins deux voyages de Bernard Kouchner, le ministre français des affaires étrangères, qu'est-ce qu'il avait dans ses valises ? Encore mystère.

Au-delà des polémiques suscitées par la libération des quatre combattants de AQMI, on peut

se demander quel sort sera réservé aux autres otages occidentaux. Pour ce qui est des italiens, l'ultimatum arrive à expiration donc ce soir. La Mauritanie ne semble pas du tout prête à se plier aux exigences des terroristes. Pour ce qui est des humanitaires espagnols, la rançon de cinq millions de dollars est en train d'être payé par leur gouvernement. En fait, le risque politique est très grand pour le gouvernement socialiste espagnol s'il arrivait malheur aux otages espagnols.

L'engagement de la Mauritanie dans la lutte contre le terroris-



me est désormais une priorité. Pour les autorités actuelles, la priorité est à la maîtrise du territoire national. En plus du renforcement des bases de Chegatt, de Lemghayti et de

Ghallawiya, l'Etat Major national a mis sur pied trois unités spécialement conçues pour lutter contre la criminalité dans la zone. L'Armée mauritanienne compte réoccuper le poste de Ain Bintili à l'extrême nord du pays. L'option de reprendre le contrôle de ces contrées est effectivement une nécessité pour la Mauritanie qui elle veut réussir sa résistance devant la nébuleuse du crime organisé. Trafic de drogue, terrorisme, trafic de cigarettes, traite d'immigrés clandestins... tout verse dans la même direction. Et c'est aux pays concernés à coordonner pour arriver à bout de ce qui, à terme, constitue une menace pour la stabilité et la sécurité de la zone sahélo-saharienne, et, au-delà, de l'Europe.

MFO

## Repères chronologiques

conjointes baptisés "Flintlock 2005", organisés dans le cadre de la "Trans-Saharan Counter-Terrorism Initiative" de l'administration Bush : coordonnées par le commandement des forces américaines basé en Europe, ces manœuvres, mobilisent 3 000 soldats de huit pays africains, dont l'Algérie et la Mauritanie, et 700 hommes des forces spéciales américaines.

**25 juin 2005.** Le tribunal criminel de la cour d'Alger condamne El-Para à la réclusion à vie pour "création d'un groupe terroriste armé" ; mais ce jugement est prononcé... par contumace, car, selon la justice algérienne, El-Para - pourtant toujours officiellement détenu par le DRS - serait toujours "en fuite"...

**Juillet 2005.** Deux communiqués du GSPC, datés des 23 et 28 juillet, saluent l'enlèvement et l'assassinat de deux diplomates algériens à Bagdad qui seront mis sur le compte de la branche d'Al-Qaïda en Irak sous la direction d'Al-Zarkawî - lequel aurait pourtant démenti avoir kidnappé ces personnes et les avoir tuées. Cette prise de position est justifiée par le soutien qu'apporte l'État algérien à l'occupation depuis 2003 de l'Irak par l'armée américaine et l'installation d'un gouvernement "illégitime".

**15 octobre 2005.-** Hassan Hattab accorde une interview au journal londonien Ach-Chark el-Awsat, dans laquelle il appelle

ses compagnons du GSPC à déposer les armes.

**11 septembre 2006.** Ayman Al-Zawahiri, présenté comme le numéro deux d'Al-Qaïda, annonce dans un message vidéo le ralliement du GSPC à Al-Qaïda, appelant le groupe algérien à "devenir une épine dans la gorge des croisés américains, français et de leurs alliés". Deux jours plus tard, le 13 septembre, le GSPC publie sur son site Web un communiqué dans lequel il confirme l'information : "Nous prêtons allégeance à cheikh Oussama Ben Laden. [...] Nous poursuivrons notre djihad en Algérie. Nos soldats sont à ses ordres pour qu'il frappe par notre entremise qui il voudra et partout où il voudra."

**10 décembre 2006.** Un attentat, à Bouchaoui (dans une zone ultra-sécurisée proche d'Alger), vise un bus transportant des salariés de la société algéro-américaine Brown & Root-Condor (BRC), faisant deux morts (un Algérien et un Libanais) et plusieurs blessés (dont un Américain et quatre Britanniques) ; il est immédiatement revendiqué sur son site par le GSPC.

**24 janvier 2007.** Dans un communiqué signé par Droukdel, le GSPC annonce qu'il change de nom, devenant "Al-Qaïda au pays du Maghreb islamique" (AQMI) : "Après le ralliement du GSPC à l'organisation d'Al-Qaïda et après avoir prêté

allégeance au lion de l'islam [...] Oussama Ben Laden, que Dieu le garde, le groupe devait changer de nom pour montrer la véracité de la liaison [...] entre les moudjahiddines en Algérie et leurs frères d'Al-Qaïda. Nous étions soucieux de changer de nom dès le premier jour de notre ralliement, mais nous n'avons pu le faire avant de consulter cheikh Oussama Ben Laden."

**3 mars 2007.** Dans la wilaya d'Aïn-Defla (au lieu-dit Hayoun), un attentat à la bombe contre un bus transportant des travailleurs russes de la compagnie Stroitransgaz fait quatre morts, dont un Russe : il est revendiqué deux jours plus tard par le GSPC-AQMI.

**11 avril 2007.** Trois attentats à la voiture piégée particulièrement meurtriers frappent le Palais du gouvernement à Alger et le siège de la "Division est" de la Police à Bab-Ezzouar, faisant trente morts et plus de deux cents blessés ; présentés par la presse comme des attentats suicides, ils sont revendiqués le jour même par le GSPC-AQMI, par un appel téléphonique à la chaîne télévisée arabe Al-Jazeera. Deux jours après, le ministre de l'Intérieur Yazid Zerhouni déclare qu'"il ne faut pas exclure qu'il y ait d'autres intérêts ne voulant pas voir l'État algérien se ressaisir, se restructurer et fonctionner de manière plus efficace".

**11 juillet 2007.** L'explosion d'un camion piégé dans une caserne militaire de Lakhdarîa, à l'est d'Alger, fait au moins dix morts ; il s'agirait d'une opéra-

tion kamikaze, mais le ministre Zerhouni émet des doutes à ce sujet. Deux jours plus tard, le GSPC-AQMI revendique l'attentat par un communiqué à Al-Djzira.

**8 septembre 2007.** À Dellys (ville portuaire de Kabylie), un attentat kamikaze au camion piégé frappe une caserne des garde-côtes, faisant trente-quatre morts et plus d'une soixante de blessés. Le lendemain, le GSPC-AQMI revendique, par un communiqué à Al-Jazeera, cet attentat et celui de Dellys.

**13 septembre 2007.** Selon le quotidien Liberté, Hassan Hattab menacerait de rejoindre à nouveau le GSPC, au motif que les dispositions de Charte n'auraient pas été appliquées à sa famille qui n'a pas été indemnisée alors qu'elle compte plusieurs membres tués au maquis. **17 septembre 2007.-** Selon Le Soir d'Algérie la direction du GSPC de l'émir Droukdel serait contestée en raison de ces attentats suicides et une rencontre nationale aurait eu lieu dans la seconde semaine de septembre dans les monts de Lakhdarîa pour désigner un nouvel émir.

**18 septembre 2007.** La presse algérienne rapporte que Droukdel aurait été destitué et pourrait être remplacé par Hassan Hattab à la tête du GSPC-AQMI.

**21 septembre 2007.** Près de Lakhdarîa, un attentat suicide contre un bus transportant des employés du groupe français de travaux publics Razel fait neuf blessés (dont deux Français et un Italien). Il est immédiate-

ment revendiqué par le GSPC-AQMI.

**24 décembre 2007.** Assassinat à Aleg de quatre touristes français par un groupe de trois combattants qui ont fait leur entraînement dans le désert malien. L'opération n'est cependant pas revendiquée par AQMI. **27 décembre 2007.** Attaque armée à Ghallawiya, bilan trois morts dans les rangs de l'Armée mauritanienne.

**14 septembre 2008.** Attaque de Tourine, bilan : 12 tués côté mauritanien et 3 côté adverse. Revendiquée par AQMI.

**23 juin 2009.** Assassinat d'un citoyen américain en plein Nouakchott. Opération revendiquée par AQMI.

**29 novembre 2009.** Enlèvement de trois humanitaires espagnols sur la route reliant Nouakchott à Nouadhibou. Ils sont encore aux mains de AQMI qui veut les relâcher en contrepartie d'une rançon de 5 millions de dollars.

**17 décembre 2009.** Enlèvement de deux italiens près de Kobeni, non loin de la frontière avec le Mali. L'ultimatum pour ces otages expire le 1er mars.

## ANNONCE DE RECRUTEMENT

**En application de sa convention avec l'Etat Mauritanien et dans le cadre de son plan de Mauritanisation, la MCM cherche à recruter du personnel Mauritanien pour les postes ci-après :**

**CHEF SERVICE CONTRÔLE DE TENEUR ET GÉOLOGIE MINIÈRE :****Qualifications requises :**

- \* Un minimum de 7 à 10 ans d'expérience dans la gestion du contrôle de teneurs dans les mines à ciel ouvert ;
- \* Avoir une qualification de niveau tertiaire en géologie minière (Bac+5 minimum) ;
- \* Démontrer un sens élevé de responsabilité et une connaissance approfondie dans tous les aspects des opérations minières à ciel ouvert ;
- \* Doit avoir une expérience antérieure du travail dans les mines polymétallique, de préférence une association cuivre/or ;
- \* Doit avoir la capacité d'identifier et de résoudre les problèmes associés au contrôle de teneur dans les mines polymétalliques ;
- \* Avoir la capacité d'élaborer une stratégie pour la maîtrise de la dilution et alimentation des pertes de minerais en cours d'exploitation dans un environnement à ciel ouvert ;
- \* Démontrer une expérience de travail avec les logiciels de planification minière et de conception de modèle Géologique (Gemcom Surpac de préférence) ;
- \* Avoir des capacités en communications écrites et orales permettant un transfert exact de l'information à la hiérarchie et aux subordonnés, être capable de faire des rapports écrits en anglais à la hiérarchie ; connaissance approfondie des mesures de sécurité et de santé en environnement minier.

**INGÉNIEUR GÉOLOGUE TOPOGRAPHE :****Qualifications requises :**

- \* Un minimum de 10 ans d'expérience dans l'arpentage des Mines à ciel ouvert ;
- \* Avoir une qualification de niveau tertiaire (Ingénieur) en Géodésie ou Arpentage des Mines ;
- \* Faire preuve d'une aptitude technique et analytique ;
- \* Bonne compréhension de tous les aspects de l'exploitation des mines à ciel ouvert ;
- \* Maîtrise parfaite du système de mesure par satellite GPS Système ;
- \* Aptitude à revoir les méthodes de travail pour une amélioration continue du rendement ;
- \* Connaissance pratique et approfondie du logiciel Gemcom Surpac Vision ;
- \* Aptitude à diriger et à coordonner les activités de topographie entre plusieurs départements ;
- \* Excellente qualité de communication orale et écrite ;
- \* Démontrer une connaissance approfondie des mesures de sécurité et de santé en environnement minier.

**ASSISTANT INGÉNIEUR GÉOLOGUE TOPOGRAPHE:****Qualifications requises :**

- \* Un minimum de 7 ans d'expérience dans l'arpentage des Mines à ciel ouvert ;
- \* Avoir une qualification de niveau tertiaire (Ingénieur) en Géodésie ou Arpentage des Mines ;
- \* Démontrer une compétence technique et analytique ;
- \* Bonne compréhension de tous les aspects de l'exploitation et de la planification des mines à ciel ouvert ;
- \* Avoir la capacité de revoir les méthodes de travail pour une amélioration de l'efficacité du travail ;
- \* Connaissance pratique du logiciel Gemcom Surpac Vision ;
- \* Aptitude à diriger et à coordonner oralement et par écrits en Anglais ;
- \* Démontrer une connaissance approfondie des pratiques en matière de santé et sécurité au travail dans un environnement minier.

**INGÉNIEUR EN PLANIFICATION MINIÈRE:****Qualifications requises :**

- \* Un minimum de 7 ans d'expérience dans la planification des mines à ciel ouvert et dans la gestion des ressources géologiques ;
- \* Diplôme Ingénieur (Bac+5) en Géologie minière ;
- \* Maîtrise parfaite de logiciel de planification minière de préférence Gemcom Surpac Vision ;
- \* Être capable d'implémenter les meilleures pratiques en matière de planification des Mines ;
- \* Avoir une aptitude technique et un sens aigu d'analyse ;
- \* Avoir la capacité de coordonner avec les experts et les consultants internationaux les travaux de réconciliation et de mise à jour des ressources géologiques et réserves ;
- \* Excellente qualité de communication orale et écrite en langue anglaise pour la précision des rapports ;
- \* capable à travailler dans un environnement multidisciplinaire ;
- \* Faire preuve de compétence dans tous les aspects de l'exploitation de la planification des mines et dans le contrôle des teneurs ;
- \* démontrer une connaissance des pratiques de sécurité et santé au lieu de travail.

**Superviseur principal de l'usine :****Qualifications requises :**

- \* dans une usine hydro-métallurgique ou un concentrateur au sein d'une société minière multinationale ;
- \* Bonne compréhension des stratégies opérationnelle et de maintenance applicables aux usines de traitement de minerais à grande échelle en régime continu ;

\* Forte disposition à la direction d'équipe, capacités de mobilisation d'équipe, aptitude à la distribution des tâches ; sens des responsabilités et maîtrise de l'exigence d'atteindre des objectifs de production. Capacité à maintenir une discipline personnelle au sein d'un environnement stressant ;

- \* Bonne capacité d'analyse, de diagnostic et dépannage et de résolution de problèmes
- \* Bonne compréhension de l'ensemble des procédés chimiques et mécaniques associés aux circuits d'extraction du cuivre et/ou de l'or ;
- \* Excellente aptitude à la communication verbale et écrite afin de faciliter la transmission exacte et précise d'information aussi bien vers le haut que vers le bas. Doit être capable de soumettre à la direction des rapports clairs et précis écrits en Anglais ;
- \* Capacité à coordonner les différentes disciplines opérationnelles afin de créer un environnement " d'équipe " constructif, qui permet d'améliorer la satisfaction professionnelle de ses membres ainsi que de stimuler l'amélioration continue de la productivité ;
- \* Maîtrise des pratiques d'excellence en matière de procédures de Sécurité et de Santé sur le Lieu de Travail et de Procédures environnementales, de la réglementation et des systèmes de gestion d'entreprise ;
- \* Pratique des systèmes de permis de travaux et des procédures de sécurité de travaux afin de contrôler les activités de maintenance et gérer les dangers associés au fonctionnement d'une usine chimique ;
- \* Participation quotidienne aux activités opérationnelles de l'usine de traitement afin d'améliorer le rendement. Il s'agit d'un poste de terrain impliquant une gestion opérationnelle pratique

**SUPERVISEUR DE L'USINE :****Qualifications requises :**

- \* Au moins 7 ans d'expérience en capacité de Superviseur dans une usine hydro-métallurgique ou un concentrateur au sein d'une société minière multinationale ;
- \* Bonne compréhension des stratégies opérationnelle et de maintenance applicables aux usines de traitement de minerais à grande échelle en régime continu ;
- \* Forte disposition à la direction d'équipe, capacités de mobilisation d'équipe, aptitude à la distribution des tâches, sens de responsabilité et maîtrise de l'exigence d'atteindre des objectifs de production. Capacité à maintenir une discipline personnelle au sein d'un environnement stressant ;
- \* Bonne capacité d'analyse, de diagnostic et dépannage et de résolution de problèmes ;
- \* Bonne compréhension de l'ensemble des procédés chimiques et mécaniques associés aux circuits d'extraction du cuivre et/ou de l'or ;
- \* Excellente aptitude à la communication verbale et écrite afin de faciliter la transmission exacte et précise de l'information aussi bien vers le haut que vers le bas. Doit être capable de soumettre à la direction des rapports clairs et précis écrits en Anglais ;
- \* Capacité à coordonner les différentes disciplines opérationnelles afin de créer un environnement " d'équipe " constructif, qui permet d'améliorer la satisfaction professionnelle de ses membres ainsi que de stimuler l'amélioration continue de la productivité ;
- \* Maîtrise des pratiques d'excellence en matière de procédures de Sécurité et de Santé sur le Lieu de Travail et de procédures environnementales, de la réglementation et des systèmes de gestion d'entreprise ;
- \* Pratique des systèmes de permis de travaux et des procédures de sécurité de travaux afin de contrôler les activités de maintenance et gérer les dangers associés au fonctionnement d'une usine chimique ;
- \* Participation quotidienne aux activités opérationnelles de l'usine de traitement afin d'améliorer le rendement. Il s'agit d'un poste de terrain impliquant une gestion opérationnelle pratique.

**SUPERVISEUR DU CONCENTRÉ DE CUIVRE:****Qualifications requises :**

- \* Au moins 7 ans d'expérience en capacité de superviseur au sein d'une société minière multinationale dans un poste de cadre financier ou chargé de la logistique ;
- \* Un diplôme d'économie ou de gestion est très favorablement considéré pour ce poste ;
- \* Bonne compréhension des nécessités opérationnelles et de maintenance applicables aux usines de traitement de minerais à grande échelle en régime continu ;
- \* Forte disposition à la direction d'équipe, capacités de mobilisation d'équipe, aptitude à la distribution des tâches ; sens de responsabilité et maîtrise de l'exigence d'atteindre des objectifs de production ;
- \* Bonne capacité d'analyse, de diagnostic et dépannage et de résolution de problèmes, Doit être capable de travailler sous une supervision minimale au sein d'un environnement stressant. Capacité à maintenir une bonne relation de travail avec des équipes externes ;
- \* Excellente aptitude à la communication verbale et écrite afin de faciliter la transmission exacte et précise d'information aussi bien vers le haut que vers le bas. Doit être capable de soumettre à la direction des rapports clairs et précis écrits en anglais, Doit avoir une bonne connaissance en Informatique ;
- \* Capacité à coordonner les différentes disciplines opérationnelles afin de créer un environnement " d'équipe " constructif, qui permet d'améliorer la satisfaction professionnelle de ses membres ainsi que de stimuler l'amélioration continue de la productivité ;
- \* Maîtrise des pratiques d'excellence en matière de procédures de Sécurité et de Santé sur le Lieu de Travail et de procédures environnementales, de la réglementation et des systèmes de gestion d'entreprise ;
- \* Pratique des systèmes de permis de travaux et des procédures de sécurité de tra-



## ANNONCE DE RECRUTEMENT

vaut afin de contrôler les activités de maintenance et gérer les dangers associés au fonctionnement d'une usine chimique ;

\* Participation quotidienne aux activités opérationnelles de l'usine de traitement afin d'améliorer le rendement. Il s'agit d'un poste de terrain impliquant une gestion opérationnelle pratique.

**OPERATEUR DE LA SALLE DE PUPITRES :****Qualifications requises :**

- \* Au moins 5 ans d'expérience dans un rôle opérationnel clé au sein d'une usine hydro-métallurgique ou d'un concentrateur de dimension internationale et utilisant le système de Contrôle d'Usine CITECT ;
- \* Bonne compréhension des stratégies opérationnelle applicables aux usines de traitement de minerais à grande échelle en régime continu ;
- \* Bonne capacité d'analyse, de diagnostic et dépannage et de résolution de problèmes. Capacité à maintenir une discipline personnelle au sein d'un environnement stressant ;
- \* Bonne compréhension de procédés chimiques et mécanique ;
- \* Excellente aptitude à la communication verbale et écrite en Anglais afin de faciliter la transmission exacte et précise de l'information aussi bien vers le haut que vers le bas ;
- \* Aptitude à coordonner et à surveiller simultanément plusieurs circuits de production sans perturber le flux normal d'information ;
- \* Maîtrise des pratiques d'excellence en matière de procédures de Sécurité et de Santé sur le Lieu de Travail et de procédures environnementales, de la réglementation et des systèmes de gestion d'entreprise ;
- \* Pratique des systèmes de permis de travaux et des procédures de sécurité de travaux afin de contrôler les activités de maintenance et gérer les dangers associés au fonctionnement d'une usine chimique.

**GÉOLOGUE EN CHEF RESPONSABLE DE L'EXPLORATION :****Qualifications requises :**

- \* Un diplôme en science de la terre (géologie) avec un minimum de 5 années d'expérience dans l'exploration des métaux et minéraux.
- \* Avoir une expérience dans la supervision de programmes d'exploitation multidisciplinaires dans les zones éloignées ;
- \* Expérience dans la planification et la gestion des sondages carottés et ceux en circulation inverse ;
- \* Expérience dans la planification et la gestion de forage et les contrôles de qualités relatifs aux campagnes d'échantillonnage ;
- \* Maîtrise opérationnelle des bases de données et du système d'information géologique dans le domaine de l'exploration ;
- \* Expérience dans l'exploration relative au minerai de cuivre et d'or ;
- \* Etre capable d'assurer l'intérim pour des postes hiérarchiquement supérieurs, capacité de produire les rapports nécessaires.
- \* Bonne capacité de Supervision et de travail en équipe, assumer la responsabilité pour les actions et décisions en cas d'urgence, participer activement à la réalisation des objectifs de la production ;
- \* Avoir un esprit d'analyse et une capacité de résoudre les problèmes, être capable à travailler avec un minimum de supervision et ce dans un environnement parfois stressant, être capable de maintenir de bonnes relations de travail avec les autres départements ;
- \* Avoir des capacités en communications écrites et orales permettant un transfert exact de l'information à la hiérarchie et aux subordonnés, être capable de faire des rapports écrits en anglais à la hiérarchie
- \* bonne connaissance de l'outil informatique.

**GÉOLOGUE SPÉCIALISTE DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOLOGIQUE :****Qualifications requises :**

- \* Un diplôme en sciences de la terre (Géologie) avec un minimum de 5 années d'expérience dans le système d'information géologique et de base de données ;
- \* Maîtrise parfaite du lien entre le système d'information géologique, les bases de données dans le domaine de l'exploration et la géologie minière ;
- \* Maîtrise parfaite des logiciels utilisés dans l'exploration, une connaissance de Datashed serait un grand avantage ;
- \* Gestion des bases de données dans le domaine de l'exploration et la capacité de mettre le système en marche, une connaissance de MapInfo/Discover serait un grand avantage ;
- \* Maîtrise parfaite de l'outil informatique ;
- \* Bonne capacité de Supervision et de travail en équipe, assumer la responsabilité pour les actions et décisions en cas d'urgence participer activement à la réalisation des objectifs de la production ;
- \* Avoir un esprit d'analyse et une capacité de résoudre les problèmes, être capable à travailler avec un minimum de Supervision et ce dans un environnement parfois stressant, être capable de maintenir de bonnes relations de travail avec les autres départements ;
- \* Avoir des capacités en communications écrites et orales permettant un transfert exact de l'information à la hiérarchie et aux subordonnés, être capable de faire des rapports écrits en anglais à la hiérarchie
- \* bonne connaissance de l'outil informatique.

**INGÉNIEUR GÉOLOGUE SPÉCIALISÉ DANS LA FORMATION DES GISEMENTS :****QUALIFICATIONS REQUISES :**

- \* Un diplôme en sciences de la terre (Géologie) avec un minimum de 2 années d'expérience dans le domaine de l'exploration ;
- \* Connaissance en Métallogénie, minéralisation et la formation de minerais de cuivre et d'or en particulier ;
- \* Connaissance ou expérience dans les intorsions fluides et la géologie des isotopes

- \* Cartographie et géologie structurale ;
- \* Familiarisation avec les systèmes d'information géologique utilisés actuellement et leurs applications dans le domaine de l'exploration ; la connaissance du logiciel MapInfo/Discover serait un grand avantage,
- \* Bonnes capacités de Supervision et de travail en équipe, assumer la responsabilité pour les actions et décisions en cas d'urgence, participer activement à la réalisation des objectifs de la production.
- \* Avoir un esprit d'analyse et une capacité de résoudre les problèmes, être capable à travailler avec un minimum de Supervision et ce dans un environnement parfois stressant, être capable de maintenir de bonnes relations de travail avec les autres départements ;
- \* Avoir des capacités en communications écrites et orales permettant un transfert exact de l'information à la hiérarchie et aux subordonnées, être capable de faire des rapports écrits en anglais à la hiérarchie.
- \* bonne connaissance de l'outil informatique ;
- \* Capacité de coordonner des différends travaux pour créer un environnement compatible avec un travail d'équipe et ce dans le but de mener à bien le travail et d'assurer une amélioration de la production ;
- \* Etre familier avec les bonnes pratiques dans le domaine de la santé et la sécurité au travail et de l'environnement et être familier avec la réglementation et les systèmes de gestion .

**GÉOLOGUE SPÉCIALISTE EN GÉOLOGIE STRUCTURALE :****Qualifications requises :**

- \* Un diplôme en sciences de la terre (Géologie) avec un minimum de 2 années d'expérience dans le domaine de l'exploration ;
- \* Avoir une expérience dans multiples terrains déformés avec une géologie structurale et une bonne compréhension de la conception du système à 3 dimensions ;
- \* Avoir une expérience dans les méthodes géophysiques d'exploration ;
- \* Intégration des données géophysiques et géologiques dans des modèles d'exploration exploitables ;
- \* Etre capable de superviser les sondages en respectant les normes internationales relatives à la confirmation des résultats ;
- \* Bonne capacité de Supervision et de travail en équipe, assumer la responsabilité pour les actions et décisions en cas d'urgence ; participer activement à la réalisation des objectifs de la production.
- \* Avoir un esprit d'analyse et une capacité de résoudre les problèmes, être capable à travailler avec un minimum de Supervision et ce dans un environnement parfois stressant, être capable de maintenir de bonnes relations de travail avec les autres départements ;
- \* Avoir des capacités en communications écrites et orales permettant un transfert exact de l'information à la hiérarchie et aux subordonnées, être capable de faire des rapports écrits en anglais à la hiérarchie ;
- \* bonne connaissance de l'outil informatique ;

**INGÉNIEUR EN GÉNIE CIVIL :****Qualifications requises :**

- \* Diplôme d'Ingénieur en génie civil avec un minimum de 5 ans d'expérience dans le domaine ;
- \* Connaissance parfaite des formules de dosage du béton et du temps de séchage des structures ;
- \* notions de topographie ;
- \* Avoir des capacités en communications écrites et orales permettant un transfert exact de l'information à la hiérarchie et aux subordonnées, être capable de faire des rapports écrits en anglais à la hiérarchie ;
- \* bonnes expériences dans la gestion de chantier ;
- \* Excellente qualité de communication orale et écrite ;
- \* Maîtrise des pratiques d'excellence en matière de procédures de sécurité et de santé sur le lieu de travail et de procédures environnementales, de la réglementation et des systèmes de gestion d'entreprise ;

**TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL :****Qualifications requises :**

- \* Diplôme de technicien en génie civil avec un minimum de 2 ans d'expérience dans le domaine ;
- \* Connaissance parfaite des formules de dosage du béton et du temps de séchage des structures,
- \* notion de topographie,
- \* Excellente qualité de communication orale et écrite
- \* Avoir l'esprit de travail en équipe et en sécurité.

**LES DOSSIERS DE CANDIDATURE DOIVENT COMPRENDRE :**

- Une pièce d'état civil attestant la nationalité Mauritanienne ;
- Une lettre de motivation manuscrite avec l'adresse et les coordonnées téléphoniques
- Un curriculum vitae du candidat ;
- Copies légalisées des diplômes et certificats de travail ;

**Nouakchott : Représentation MCM Nouakchott Ilot C, Tevrag Zeina**  
**Téléphone-n° 524 48 13 - Fax: 524 47 35 - e-mail**  
**Sidi.Elhardramy@fqml.com**

**Akjoujt : Bureau de liaison MCM-Akjoujt/club el-hassi**

Les plis devront être adressés à Monsieur le Directeur Général en précisant sur l'enveloppe la mention " candidature au poste sélectionné" Il sera d'abord procédé à la constitution d'une short- list et les candidats présélectionnés seront Invités à des interviews.

**La date limite de réception des candidatures est le Jeudi 01 Avril 2010 à 16 heures.**  
**Boone chance à tous les candidats.**

## Chronique : Foot

Dans 7 mois, l'équipe nationale de football doit affronter le Burkina Faso à Nouakchott dans le cadre du premier tour des éliminatoires de la CAN 2012 au Gabon et en Guinée Equatoriale. Le problème, c'est que nous n'avons toujours pas une équipe nationale. Et personne n'en parle. Comment pouvons-nous avoir des chances de qualification à la CAN si rien n'est fait en ce sens ? Depuis que la Mauritanie est versée dans le groupe 6 avec le Burkina Faso, la Gambie et la Namibie lors du tirage au sort des éliminatoires de la CAN 2012 à Lubumbashi, aucune démarche n'a été faite pour au moins constituer une équipe nationale.

En clair, le football mauritanien est malade.

Dans ce contexte, il faudrait que toute la famille sportive se réunisse pour définir très rapidement les positions à adopter par rapport à ce virus qui ronge notre football depuis belle lurette. Il faut que la FFRIM accepte de dialoguer avec tous dans la transparence et l'honnêteté. Actuellement dans le bureau fédéral, c'est un seul qui travaille sérieusement et honnêtement. Ce qui n'est pas normal. Un seul médecin ne pourrait pas soigner toute une fédération gravement malade. C'est vrai qu'il avait tenté de défendre le bilan de la FFRIM dans nos colonnes la semaine dernière mais malheureusement celle-ci ne fait rien de concret. Le Président n'est presque jamais dans son bureau. Il est injoignable par téléphone. En tout cas nous avons tenté plusieurs fois de le contacter mais en vain. Personne ne répond.

La FFRIM est silencieuse. Au siège rien ne bouge sauf les plantons. Quand vous voyez un véhicule c'est celui d'un seul homme infatigable qui est au four et au moulin. Nous préférons ne pas dire son nom. Les sportifs le connaissent. Dans ces conditions compliquées comment voulez-vous que notre équipe nationale batte le Burkina Faso ici à Nouakchott en septembre lors de sa première sortie dans la campagne africaine de 2012 ? C'est une farce.

L'État sensé débloquent la situation est le plus grand farceur de tous les temps.

Le Foot ! Il est allergique à ça. Du coup, les hommes d'affaires mauritaniens sont dégoutés de notre football. Depuis l'indépendance l'équipe nationale de football n'a jamais participé à une compétition de haut niveau.

Si le groupe 6 est abordable, il l'est pour les autres équipes, mais pas pour nous qui n'avons même pas une équipe.

'Bâtir une Mauritanie nouvelle' oui Monsieur le Président de la République, mais quand commenceriez-vous ? La Nation compte sur vous.

Sy Mamadou

## 5ème journée du championnat national de D1 : Le FC Tavrigh Zeina cartonne, Nasr se réveille

L'équipe de FC TVZ bâtit son renouveau en 2010 sur une attaque retrouvée. L'ancien FC Khairi a présenté un visage solide. Face à ACAST Teyarett vendredi dernier au stade de la capitale de Nouakchott, FCTVZ n'a pas fait de détails en infligeant une véritable correction (5-0) à son adversaire. Solidarité retrouvée, organisation irréprochable et des attaquants efficaces.

Voilà le cocktail qui permet au FC TVZ de retrouver une partie de sa splendeur en D1. Avec une mairie qui donne bien des sous au club, FC TVZ bétonne et cartonne fort.

Le club s'applique à continuer dans la même veine. FC TVZ a désormais retrouvé l'ambition. Les buts, ont été inscrits par Mbareck Elid dit Zhao aux 5ème et 15ème minutes de jeu. A la reprise, Ely Cheikh Voulany fait, lui aussi, une doublée en inscrivant à la 56ème et ensuite à la 76ème minutes. Quelques minutes plus tard Mamy trouve les filets adverses pour le 5ème but. Le public exulte et Moussa Khairy s'en réjouit.

L'équipe de NASR de Sebkhah s'est, quant à elle, réveillée après avoir sévèrement battu ses voisins de El Ahmedi sur le score de 3-0. Les coéquipiers de Khattry Ould Khourou se sont montrés cette fois-ci très entreprenant. Au finish, une large victoire l'



bien méritée contre El Ahmedi.

Les buts ont été marqués par Jeilani contre son camp à la 27ème minute, quelques minutes plus tard Khattry Ould Khourou double la mise et à la 65ème minutes, Assane Modou corse l'addition. 3 buts à 0 en faveur de NASR, c'est le score final de cette rencontre.

Sans forcer, Mauritil bat Dar El Barka sur le score 2 buts à 0.

Le manque d'expérience de jeu a porté

préjudice à l'équipe de Dar El Barka. Les buts de Mauritil ont été inscrits par Fodé Keita Laye et Mbodj Amadou Alioune Moctar dit Gora respectivement en 67ème et 83ème minutes de jeu.

A Nouadhibou, le Kédia de Zouerate a perdu face au FC NDB sur le score d'1 but à 0. Le but a été marqué par Karim à la 49ème minutes.

Sy. M

## Première journée du tournoi des quartiers de Tavrigh Zeina, édition 2010 Une mairie pas comme les autres

Deux pigeons blancs sont lancés en l'air dans le stade olympique de Nouakchott par Moussa Ould Khayri avant que Fatimetou Mint Abdel Maïk, maire de Tavrigh Zeina donne le coup d'envoi de la première édition du tournoi des quartiers de sa commune ce vendredi sous les yeux des autorités administratives et municipales de la capitale.

Un coup d'envoi qui a vu un public nombreux par rapport aux matchs du championnat national de D1. Thiarthioura national est là pour faire bouger le public qui encourage la mairie pour cette initiative noble.

Fatimetou Mint Abdel Malik apporte ainsi son soutien précieux au football mauritanien dans la boue du Walo (décrue) depuis plus de 50 ans. Elle pense que ce tournoi permettra à la Mauritanie de détecter les jeunes talentueux capables de former une équipe nationale compétitive.

Du 26 février au 15 avril, 12 équipes des quartiers de la commune de Tavrigh Zeina



Pigeon lancé par la Maire de Tavrigh Zeina

vont s'affronter en deux groupes en aller et retour pour un

trophée de prestige.

Il s'agit de Ilots A, B, C, G, V, et K, de la Médina R et 3, du Centre Emetteur, de ZRA Tavrigh Zeina, de la Socim et de la BMD.

Au match d'ouverture, Médina R a laminé Médina 3 sur le score de 4 buts à 0. En deuxième heure Ilot K et Ilot V ont fait jeu égal de deux buts par-tout.

Certains observateurs croient que ce tournoi va concurrencer le tournoi scolaire de Sidi Mohamed Abass dont l'initiateur est l'actuel PDG de la BMCI Moulaye Abass.

Dans tous les cas, Fatimetou Mint Abdel Malek a mis son morceau de sucre dans la théière pour l'évolution du ballon en Mauritanie.

Les autres maires vont-ils l'imiter ?

Sy Mamdou

**ADSL**

DÉCOUVREZ LA  
NOUVELLE CONNEXION

**MODEM  
GRATUIT**  
du 16 février au 15 mars

**4Mbps**



**Encore plus rapide,  
toujours moins cher.**



Toujours **plus** proches  
les uns des autres

...et voyez ceux  
que vous aimez...



**3G+**

**visiophonie**

**Pour le prix d'une communication classique**



La visiophonie est une exclusivité pour les abonnés 3G+ de Mauritel. Muni d'un téléphone compatible 3G, vous pouvez désormais voir vos interlocuteurs en temps réel, tout en leur parlant. Pour bénéficier des services 3G+, contactez le service client en composant le 115.



**موريتل موبيل**  
**Mauritel Mobiles**  
*Aimer Communiquer*

306

Zone de couverture 3G+ : Nouakchott et Nouadhibou

## AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/2010

### POUR LA REALISATION D'UN CHATEAU D'EAU DE MER AU PORT DE PECHE ARTISANALE DE NOUADHIBOU (EPBR)

#### OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent Appel d'Offres a pour objet la réalisation d'un château d'eau de mer pour les besoins de mise aux normes de l'EPBR.

Il se divise en deux lots :

- **LOT N°I :**

Réalisation d'un forage;

- **LOT N°II :**

Fourniture et pose d'une pompe immergée de 2,2 kW;

Fourniture et pose d'un groupe électrogène de 15 kVA

Fourniture et pose d'une canalisation de refoulement PVC diamètre 63 de 25 ml;

Construction d'un château d'eau en béton armé de 30 metres cubes suélevé de 5m.

Fourniture et pose de canalisations en PVC diamètre

90 de 660m de longueur;

Construction d'un local technique;

Construction d'une borne fontaine.

#### SOURCE DE FINANCEMENT

Les travaux sont réalisés sur financement du budget de l'Etablissement Portuaire de la Baie du Repos(EPBR).

#### RETRAIT DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'Appel d'Offres établi en langue française peut être consulté gratuitement ou retiré auprès de l'EPBR, BP 518, TEL 574 63 53 Nouadhibou E-mail epbr@mauritel.mr contre versement de la somme de vingt mille ouguiyas (20 000).

#### RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Tout renseignement complémentaire relatif au dossier d'appel d'offres peut être obtenu au siège de l'Etablissement Portuaire de la Baie du Repos (EPBR) à l'adresse sus indiquée.

#### PARTICIPATION

L'Appel d'Offres est ouvert devant les entreprises nationales.

#### DEFINITION DES PRIX

Les prix seront calculés toutes taxes comprises conformément au cahier des conditions générales.

#### DATE ET LIEU DU DEPOT DES OFFRES

Les offres seront rédigées en langues arabe et française. Elles devront être remises en quatre (4) exemplaires dont un(1) original au secrétaire de l'EPBR au plus tard le jeudi 18 Mars à 16 heures, heure locale et devront porter la mention : " A Monsieur le Président de la Commission des Marchés et Contrats de l'EPBR" avec la mention " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

#### MONNAIE

Les offres doivent être libellées en ouguiya.

#### CONTENU DES OFFRES

La lettre de soumission ainsi que la proposition technique et financière telles qu'indiquées dans les conditions générales.

#### SOUSSION

Les offres doivent être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant minimal fixé à un pour cent du montant de la soumission.

#### REJET DES OFFRES

Toute offre non produite en quatre exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

#### VALIDITE DES PIECES ADMINISTRATIVES

Les pièces administratives devront être impérativement en originale et en cours de validité.

#### DELAI D'ENGAGEMENT

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt(120)jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

#### OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis est publique, elle aura lieu au siège de l'antenne de l'EPBR à Nouakchott Tél: 211 70 44 F NORD en face des appartements OUMRANA, le dimanche 21 Mars 2010 à dix heures, heure locale par la commission des marchés et contrats de l'EPBR siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

Directeur Général de l'EPBR  
Mrabih Rabou Ould ABIDINE